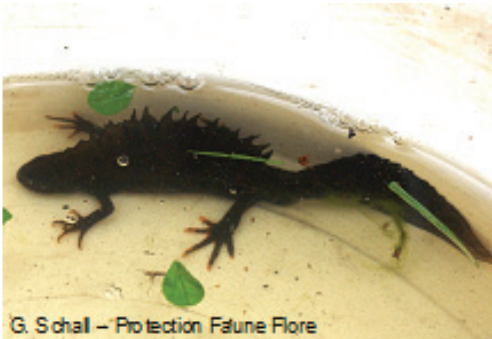




Triton crêté



G. Schall – Protection Faune Flore

Il s'agit d'un grand Triton mesurant jusqu'à 15 cm. En période de reproduction les mâles arborent une grande crête dentelée noire sur le dos et la queue. La coloration de la face dorsale est noire à gris foncé. Le ventre est de couleur orange vif avec des tâches noires. Les femelles n'ont pas du tout de crête.



Cycle biologique

La femelle dépose, dès mars, plusieurs centaines d'œufs, un par un sur la végétation aquatique d'un plan d'eau. Les larves éclosent après 10 à 20 jours selon la température de l'eau. La fin du stade larvaire correspond à une métamorphose. Les jeunes et les adultes hivernent d'octobre à mars dans des galeries du sol, sous des pierres ou des souches.



Habitats privilégiés

Le triton crêté vit au niveau de terrains plats, ouverts ou forestiers à proximité de mares profondes (50 cm à 1 m) ensoleillées et comprenant une végétation aquatique dense. Il peut également se retrouver au niveau d'étangs.



Répartition géographique

Le Triton crêté est au niveau de toute l'Europe. En France, il est présent principalement dans la moitié nord du pays. Au niveau de la ZSC, les populations sont très localisées et rares.



Menaces

Les principales menaces pour l'espèce sont :

- la régression des zones humides (comblement, drainage),
- les actions de curage lors de la période de reproduction,
- la pollution de l'eau,
- la prédation par les poissons.

Préconisations de gestion

- Assurer le dégagement de la végétation arborée située autour des mares pour permettre un ensoleillement des berges
- Assurer un curage (hivernal) des mares en voie de comblement ou d'envasement
- Lutte contre les espèces (poissons, écrevisses) introduites